

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, les unités hydrogéologiques "Craie de Champagne nord" et "Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes" restent en gris, les autres unités restent en bleu. L'impact de la décharge des nappes, qui a démarré dès la mi-mars se poursuit sur toutes les nappes. Certains aquifères les plus réactifs, comme les calcaires du Dogger dans leur partie sud et les calcaires de l'Oxfordien dans leur partie sud, présentent des niveaux bas. La partie libre de la nappe des grès du Trias inférieur conservent également des niveaux bas en raison aussi des deux dernières années de sécheresse. La nappe du socle Vosgien et la nappe d'Alsace du Bas-Rhin montrent des niveaux qui commencent à être marqués par l'étiage en cours. Les autres nappes présentent des niveaux qui restent proches des normales.

Concernant les eaux de surface, sur les bassins Meuse-Moselle, l'effet des fortes précipitations de la mi juin s'est maintenant estompé. Par rapport à la semaine précédente, les débits sont donc logiquement orientés à la baisse sur tous les cours d'eau. Cette diminution des écoulements qui impacte tous les secteurs est cependant limitée par le contexte humide qui a touché la région depuis vendredi. En conséquence, toutes les unités hydrologiques sont en gris cette semaine.

Sur le territoire Rhin-Sarre, la semaine passée a été particulièrement chaude, avec quelques précipitations très ponctuelles qui n'ont pas eu d'effet durable sur les débits. Toutes les unités de gestion sont en gris, à l'exception du "Rhin", de la "Doller amont, Fecht, Weiss, Lauch" et des unités bénéficiant d'un dispositif de soutien. En particulier les stations de la Sarre aval et la Mossig sont en jaune.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, les débits de base sont encore tous en baisse et la situation se dégrade légèrement par rapport à la semaine précédente. Cette semaine, l'unité hydrologique "Aisne amont" passe en jaune. Les autres unités ne changent pas.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, les données de la campagne usuelle du mois de juin ont été intégrées par l'OFB et la majeure partie des départements, à l'exception des Vosges et de la Marne, commencent à présenter des points d'observation d'écoulement en assec. Sur tous les départements, les indices départementaux d'écoulement sont en baisse par rapport à ceux du mois de mai, ils restent proche de 9, sauf pour le département des Ardennes pour lequel la valeur est de 5,8.

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage des retenues destinées à l'alimentation en eau potable restent proches de leur maximum avec un niveau de remplissage global de 97%. Les retenues destinées au soutien d'étiage présentent un niveau de remplissage conforme à leurs objectifs, hormis le réservoir de Kruth qui présente un niveau de remplissage extrêmement bas du fait de travaux en cours.

Sommaire :

Nappes.....2 Bassins versants.....5 Écoulements rivières.8

Barrages-réservoirs....9



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 28 mai au 28 juin 2020 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres	
			-Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
			-Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
			-Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
			-Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
			-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
			-Absence d'informations.

0 10 20 30 km



Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Limite de la région
	Limites de département
	Frontières

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 30/06/2020 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 30/04/20	du 07/05/20	du 14/05/20	du 21/05/20	du 28/05/20
				au 31/05/20	au 07/06/20	au 14/06/20	au 21/06/20	au 28/06/20
				Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	0,351	0,311	0,333	0,305	0,378
	Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	0,844	0,820	0,846	0,839	0,924
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	0,324	0,266	0,168	-0,018	0,027
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	0,384	0,226	0,055	-0,089	-0,098
	Craie	SEMIDE (08)	5	0,292	0,245	0,180	0,048	0,093
	Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	-1,169	-1,171	-1,334	-1,451	-1,237
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-0,157	-0,314	-0,514	-0,749	-0,802
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"			1,4	1,4	1,7	1,9	1,7	
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	0,138	0,020	-0,093	-0,190	-0,160
	Craie	LINTHELLES (51)	4	0,724	0,673	0,601	0,536	0,612
	Craie	SOMPUIS (51)	3	0,842	0,750	0,617	0,486	0,492
	Craie	VANAUULT-LE-CHATEL (51)	4		-0,574	-0,765	-0,739	-0,552
	Craie	VAILITY (10)	5	0,240	0,161	0,118	0,065	0,074
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"			1,0	1,0	1,2	1,2	1,0	
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	0,547	0,471	0,466	0,319	0,307
	Craie	VILLELOUP (10)	5	-0,221	-0,210	-0,219	-0,258	-0,214
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	0,468	0,430	0,457	0,436	0,373
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	-0,264	-0,315	-0,317	-0,406	-0,339
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-0,696	-0,739	-0,742	-0,764	-0,732
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"			2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	0,296	0,311	0,320	0,237	0,188
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Nappe	Site de mesure ou indicateur global (IG)	Note qualité	du 30/04/20	du 07/05/20	du 14/05/20	du 21/05/20	du 28/05/20	
			au 31/05/20	au 07/06/20	au 14/06/20	au 21/06/20	au 28/06/20	
			Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	
Alluvions de la Meuse	CHARNY-SUR-MEUSE (55)	2	-0,557	-0,612	-0,611	-0,557		
	HAM-SUR-MEUSE (08)	2	-0,833	-0,930	-0,978	-0,811	-0,625	
Indicateur global de la nappe des alluvions de la Meuse aval [2 stations]			-0,695	-0,771	-0,795	-0,684	-0,625	
Alluvions de la Moselle	CHATEL-SUR-MOSELLE (88)	2	-0,934	-0,688	-0,580	-0,065	-0,056	
	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)	2	-0,311	-0,286	-0,319	-0,365	-0,360	
	ESSEGNEY (88)	2	-1,486	-1,521	-1,451	-1,425	-1,451	
	GONDREVILLE (54)	2						
	BERTRANGE (57)	5	-0,370	-0,396	-0,409	-0,345	-0,330	
	CATTENOM (57)	2	-0,276	-0,263	-0,218	-0,086	-0,077	
	Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle amont [4 stations]			-0,910	-0,832	-0,783	-0,618	-0,622
Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle aval [2 stations]			-0,343	-0,358	-0,354	-0,271	-0,258	
Alluvions de l'Argonne	VIENNE-LA-VILLE (51)	5						
	RHEGES (10)	4	-0,859	-0,877	-0,900	-0,943	-0,936	
Alluvions de l'Aube	HALLIGNICOURT (52)	5	-0,605	-0,494	-0,452	-0,562	-0,518	
	SERMAIZE-LES-BAINS (51)	5	-0,577	-0,540	-0,539	-0,390	-0,245	
	Indicateur global de la nappe des alluvions du Perthois [2 stations]			-0,591	-0,517	-0,496	-0,476	-0,382
Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)	2	-1,385	-1,326	-1,317	-1,308	-1,298	
	BAUDREMONT (55)	3	-0,972	-1,058	-1,030	-1,077	-1,067	
Calcaires de l'Oxfordien	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)	2	0,035	-0,005	-0,172	-0,413	-0,394	
	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)	5	-0,796	-0,795	-0,862	-0,996	-1,057	
	ROISES(LES) (55)	3	-1,041	-0,990	-0,987	-0,990	-1,002	
	BRIEULLES-SUR-BAR (08)	3	0,185	0,103	-0,041	-0,199	-0,234	
	CLERY-LE-PETIT (55)	2	-0,071	-0,204	-0,326	-0,451	-0,482	
	VACHERAUVILLE (55)	5	-0,471	-0,569	-0,552	-0,648	-0,682	
	Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud) [4 stations]			-0,765	-0,779	-0,823	-0,924	-0,945
	CHEMERY-CHEHERY (08)	2	0,092	-0,032	-0,119	-0,260	-0,396	
Calcaires du Dogger	STENAY (55)	3	0,129	-0,173	-0,244	-0,342	-0,419	
	VAL DE BRIEY (54)	5	0,040	-0,046	-0,075	-0,034	0,193	
	VERNEVILLE (57)	3	-0,408	-0,389	-0,356	-0,407	-0,370	
	VILLERS-EN-HAYE (54)	2	-0,290	-0,324	-0,399	-0,484	-0,576	
	VILLE-SUR-YRON (54)	2	0,934	0,791	0,680	0,626	0,895	
	CHAUMONT (52)	2	-0,577	-0,603	-0,591	-0,589	-0,559	
	FREVILLE (88)	5	-1,035	-1,086	-1,280	-1,284	-1,144	
	AVRIL (54)	2						
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (nord) [2 stations]			0,111	-0,103	-0,182	-0,301	-0,408
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (centre) [4 stations]			0,016	-0,039	-0,090	-0,141	-0,071
Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (sud) [2 stations]			-0,904	-0,948	-1,083	-1,085	-0,977	
Calcaires du Muschelkalk	BOURBONNE-LES-BAINS (52)	5	-1,412	-1,413	-1,406	-1,388	-1,343	
	HAREVILLE (88)	3	-0,214	-0,183	-0,180	-0,105	-0,090	
Calcaires du Tithonien	COUVERTPUIS (55)	3	0,431	0,472	0,439	0,363	0,404	
	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)	2	-0,052	-0,067	-0,010	0,095	0,220	
	STAINVILLE (55)	2	0,316	0,093	0,059	0,261	0,311	
	VAUX-SUR-BLAISE (52)	3	-0,033	-0,072	-0,053	-0,089	-0,037	
	NUBECOURT (55)	2	-0,936	-0,948	-0,918	-0,910	-0,867	
	PRASLIN (10)	5	-0,442	-0,382	-0,331	-0,276	-0,157	
Indicateur global de la nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne) [4 stations]			0,172	0,125	0,126	0,153	0,216	

Nappe	Site de mesure ou indicateur global (IG)	Note qualité	du 30/04/20	du 07/05/20	du 14/05/20	du 21/05/20	du 28/05/20	
			au 31/05/20	au 07/06/20	au 14/06/20	au 21/06/20	au 28/06/20	
			Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Socle ardennais	GESPUNSART (08)	5	-0,344	-0,528	-0,796	-0,952	-0,994
	Craie	REIMS (51)	4		0,122	-0,088	-0,369	-0,511
		SONGY (51)	4	-0,218	-0,270	-0,336	-0,396	-0,343
		VAL-DES-MARAIS (51)	4	0,133	0,039	-0,033	-0,130	-0,113
		CHAMOY (10)	2	-0,419	-0,434	-0,424	-0,439	-0,419
	Socle vosgien	GRANDVILLERS (88)	5	-0,821	-0,784	-0,742	-0,692	-0,661
		XONRUPT-LONGEMER (88)	5	-0,612	-0,775	-0,916	-0,991	-0,978
		Indicateur global de la nappe du socle vosgien [2 stations]		-0,717	-0,780	-0,829	-0,842	-0,820
	Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)	1	0,674	0,611	0,546	0,613	0,646
	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)	5	-0,364	-0,357	-0,391	-0,399	-0,402
		VOYER (57)	2	-1,172	-1,175	-1,262	-1,140	-0,930
		RELANGES (88)	2	-1,938	-1,507	-1,303	-1,197	-1,032
		GELACOURT (54)	4	-1,913	-1,893	-1,931	-1,918	-1,840
		Indicateur global de la nappe des GTI libre [3 stations]		-1,074	-1,064	-1,109	-1,086	-1,021
	Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	-0,660	-0,738	-0,882	-0,951	-0,914
		LAMPERTHEIM (67)	5	-0,752	-0,779	-0,828	-0,890	-0,943
		LIPSHEIM (67)	5	-0,974	-0,907	-0,887	-0,901	-0,814
		REICHSTETT (67)	5	-0,511	-0,548	-0,627	-0,679	-0,717
		ROSSFELD (67)	5	-0,793	-0,772	-0,705	-0,656	-0,632
		SESSENHEIM (67)	5	0,255	0,190	0,113	0,060	0,025
		WEITBRUCH (67)	5	-1,139	-1,161	-1,185	-1,200	-1,218
		WISSEMBOURG (67)	5	-0,649	-0,702	-0,733	-0,745	-0,740
		CERNAY (68)	5	-0,089	-0,103	-0,101	-0,071	-0,092
		FESSENHEIM (68)	5	-0,195	-0,259	-0,310	-0,385	-0,431
		HABSHEIM (68)	5	-1,428	-1,426	-1,435	-1,436	-1,443
		HESINGUE (68)	5	-0,600	-0,554	-0,521	-0,541	-0,562
		HETTENSCHLAG (68)	5	-0,485	-0,473	-0,451	-0,423	-0,406
		PORTE DU RIED (68)	5	-1,076	-0,988	-0,900	-0,783	-0,709
WINTZENHEIM (68)		5	-0,640	-0,635	-0,644	-0,655	-0,661	
WITTENHEIM (68)	5	0,088	0,087	0,091	0,088	0,101		
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]		-0,653	-0,677	-0,717	-0,745	-0,744		
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]		-0,553	-0,544	-0,534	-0,526	-0,525		
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)	4	-1,314	-1,387	-1,476	-1,723	-1,691	
	RIVES DERVOISES (52)	4						
	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)	4	-0,137	-0,225	-0,306	-0,034	0,172	

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des sites de mesures pris en compte pour l'indicateur global, selon le tableau ci dessous.

Indicateur global	Site de mesure
Nappe d'Alsace du Bas-Rhin	HAGUENAU (67)
	LAMPERTHEIM (67)
	LIPSHEIM (67)
	REICHSTETT (67)
	ROSSFELD (67)
	SESSENHEIM (67)
	WEITBRUCH (67)
	WISSEMBOURG (67)
Nappe d'Alsace du Haut-Rhin	CERNAY (68)
	FESSENHEIM (68)
	HABSHEIM (68)
	HESINGUE (68)
	HETTENSCHLAG (68)
	PORTE DU RIED (68)
	WINTZENHEIM (68)
	WITTENHEIM (68)
Nappe des alluvions de la Meuse aval	CHARNY-SUR-MEUSE (55)
	HAM-SUR-MEUSE (08)
Nappe des alluvions de la Moselle amont	CHATEL-SUR-MOSELLE (88)
	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)
	ESSEGNEY (88)
	GONDREVILLE (54)
Nappe des alluvions de la Moselle aval	BERTRANGE (57)
	CATTENOM (57)

Indicateur global	Site de mesure
Nappe des alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)
	SERMAIZE-LES-BAINS (51)
Nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud)	BAUDREMONT (55)
	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)
	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)
Nappe des calcaires du Dogger (centre)	ROISES(LES) (55)
	VAL DE BRIEY (54)
	VERNEVILLE (57)
	VILLERS-EN-HAYE (54)
Nappe des calcaires du Dogger (nord)	VILLE-SUR-YRON (54)
	CHEMERY-CHEHERY (08)
Nappe des calcaires du Dogger (sud)	STENAY (55)
	CHAUMONT (52)
	FREVILLE (88)
Nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne)	COUVERTPUIS (55)
	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)
	STAINVILLE (55)
Nappe des GTI libre	VAUX-SUR-BLAISE (52)
	CELLES-SUR-PLAINE (88)
	GELACOURT (54)
Nappe du socle vosgien	VOYER (57)
	GRANDVILLERS (88)
	XONRUPT-LONGEMER (88)

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 22 juin au 28 juin 2020



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

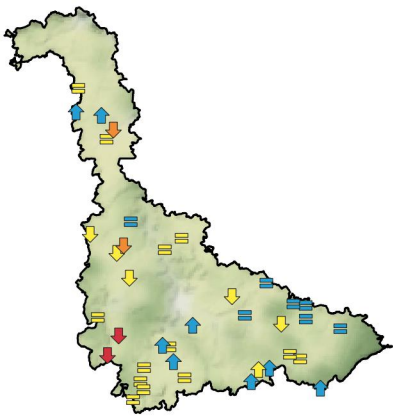
Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 30/06/2020 par DREAL Grand Est

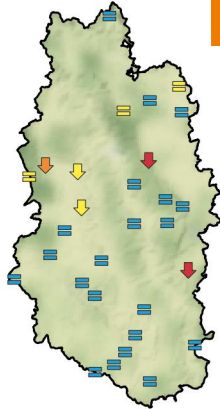


Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 28 juin 2020

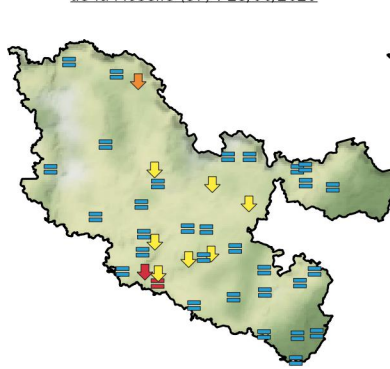
Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 25/06/2020



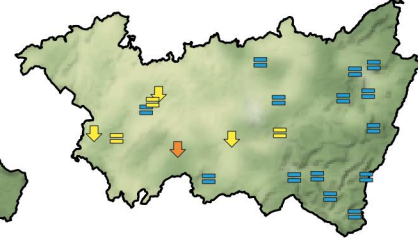
Date de la dernière mise à jour de la Meuse (55) : 25/06/2020



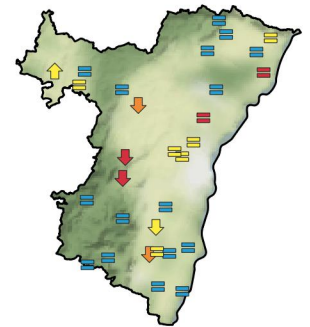
Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 25/06/2020



Date de la dernière mise à jour des Vosges (88) : 25/06/2020



Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 24/06/2020

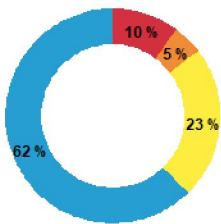


Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 25/06/2020

État des écoulements des cours d'eau

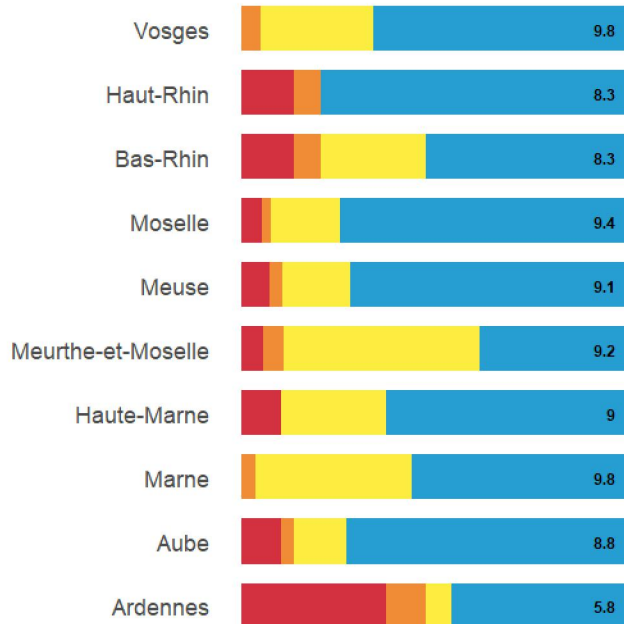
Région Grand Est

Dernière campagne mensuelle



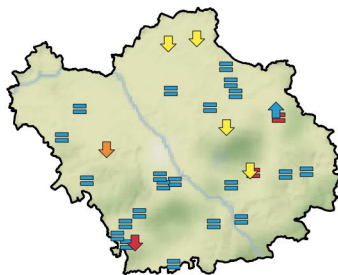
Départements

Dernière mise à jour

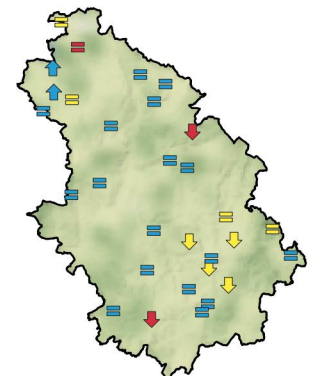


Notes des départements

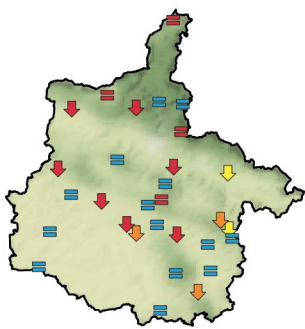
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 25/06/2020



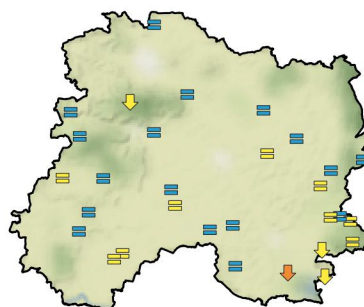
Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 24/06/2020



Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 25/06/2020



Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 25/06/2020



État des écoulements

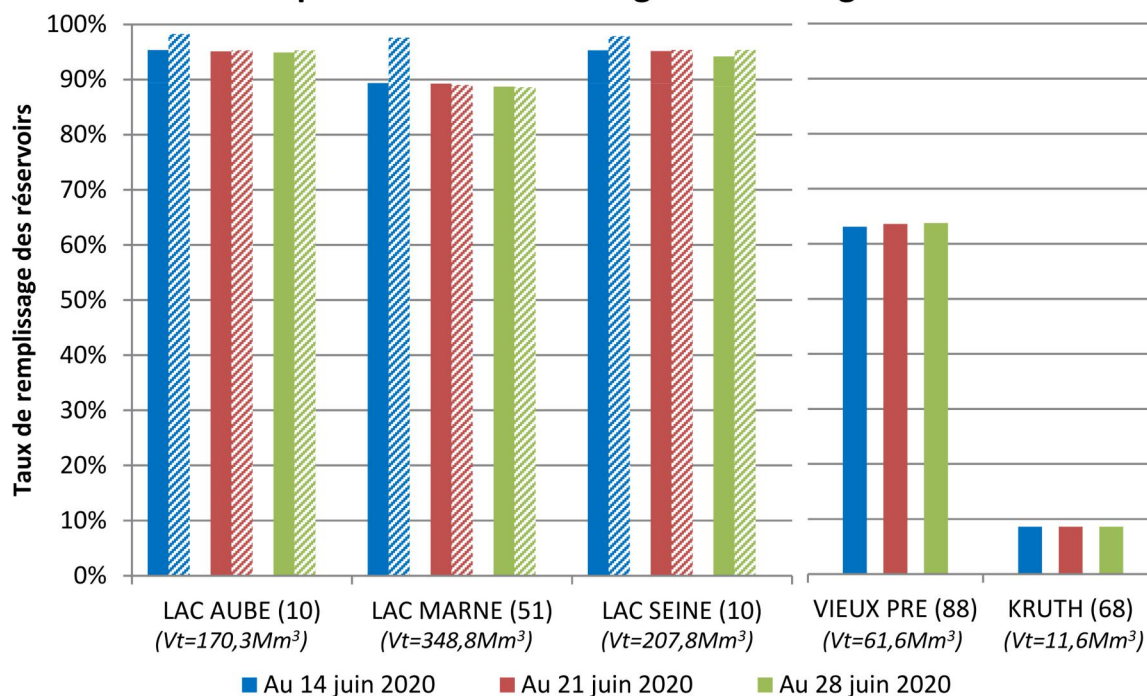
- Assecs
- Non visibles
- Visibles faibles
- Visibles acceptables
- Observation impossible
- Absence de données

Évolution

- Hausse
- Stable
- Baisse
- Indéterminée



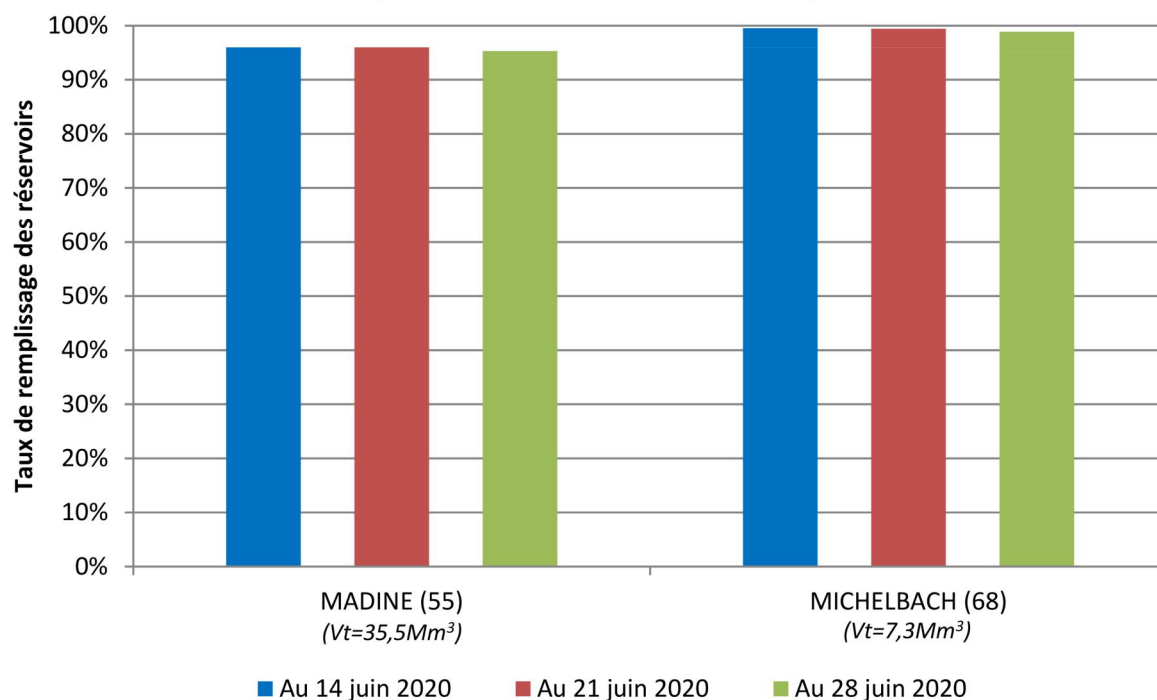
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

MÉTHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-periode-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et
Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine
Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin,
Ville de Mulhouse.